

Annexe 17

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

La Réunion

(Mis à jour le 26 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents avec comorbidités ²		% de résidents avec une toxicomanie ³	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH		% de résidents dépendants à l'alcool ⁴	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)		% de sortants en emploi	
% résidents avec accompagnants		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M-10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	3
2/ Equipe salariale	4
3/ Les candidatures.....	5
4/ Profil social des résidents.....	7
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	10
6/ Pathologies des résidents.....	12

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

3 structures sur 3 (100%) ont retourné l'enquête :

ASETIS (Saint-Pierre),
La CROIX-ROUGE FRANÇAISE (Le Port),
RIVE (Saint-Denis).

Le questionnaire manque de nombreuses données pour l'un des répondants aussi la plupart des données sont calculées pour 2 structures seulement.

Nombre de structures	3
Nombre de places autorisées / installées	55 / 55
Nombre moyen de places par structure	18,3
Nombre de candidatures	116 (+25% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	64
Nombre d'admissions	25 (39% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	18

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	100%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	47%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année (calcul pour 2 structures)

1 à 3 mois	100%
3 à 6 mois	-
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie (calcul pour 2 structures)

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,559
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP) (calcul pour 2 structures)

Turn-over du personnel : 29%

Direction	10%
Services administratifs et techniques	19%
Equipe de soin	27%
Equipe socio-éducative	40%
Animation et Autre	4%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP (calcul pour 2 structures)

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	50%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵ (calcul pour 2 structures)

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	116
Nombre moyen de candidatures par structure	42,0
Admissions	25
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	21,6% (1 admission pour 4,6 candidatures)
Candidatures refusées	91
% de candidatures refusées	78,4%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	6%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	8%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	14%
En raison de conduites addictives	-
En raison de comorbidités psychiatriques	8%
Hors critères médicaux	10%
Possède déjà un logement autonome	8%
Une coordination médicale est déjà en place	-
Uniquement un besoin urgent d'un logement	4%
Total	52%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	10%
Dossier incomplet	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	17%
Total	27%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	3%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ⁶	-
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	7%
Autre : hors critère d'âge ⁸	-
Autre : décès	6%
Autre / Non renseigné	-
Total	16%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	56%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	4%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	4%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	20%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	-
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	-
Services sociaux municipaux/départementaux	-
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	-
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	16%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	56%	63%	-
Femmes	37%	28%	18%
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	7%	9%	82%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT (calcul pour 2 structures)

< 18 ans	7%	
18-45 ans	67%	
46-60 ans	21%	> 45 ans : 26%
> 60 ans	5%	

Tableau 15 : Age des résidents (calcul pour 2 structures)

Célibataire	98%
En couple	2%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents (calcul pour 2 structures)

% de candidatures avec accompagnants	10%
Nombre total d'accompagnants	15
% d'accompagnants mineurs	47%
% de résidents avec un ou des accompagnants	18%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	8%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	100%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice (calcul pour 2 structures)

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	98%	100%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	2%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT (calcul pour 2 structures)

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	77%	100%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	23%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT (calcul pour 2 structures)

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	79%	75%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD (calcul pour 2 structures)

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	4%	6%
Scolarisé ou en formation	11%	-
Demandeur d'emploi	14%	19%
Retraite ou préretraite	-	-
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	7%	13%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	65%	63%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle (calcul pour 2 structures)

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	9%	6%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	52%	81%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	39%	13%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT (calcul pour 2 structures pour les sortants)

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	6%	Originaire du département	90%
Hébergement provisoire	53%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans Hébergement	41%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	9%

**Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents
(calcul pour 2 structures pour l'origine géographique)**

Solutions d'hébergement durables (56%)	Logement autonome avec bail direct	50%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	-
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	6%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	6%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	-
	Hôpital psychiatrique	6%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	25%
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	-
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	-
	Sans solution	-
	Non renseigné	6%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

6% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	13%
Exclusion	25%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	11%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	13%
6-12 mois	19%
12-18 mois	25%
18-24 mois	13%
> 2 ans	31%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants (calcul pour 2 structures)

Durée ¹⁰ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	14,2 mois
Taux d'occupation	92%

**Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation
(calcul pour 2 structures)**

¹⁰ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	19%	17%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	17%	14%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	8%	11%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	4%	9%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	9%	8%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	7%	6%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	9%	5%
Paraplégie	6%	3%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2%	3%
Handicap	1%	3%
Mucoviscidose	6%	2%
Addictions	2%	2%
Accident vasculaire cérébral invalidant	1%	2%
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	1%	2%
Cirrhoses	-	2%
Autres	8%	11%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	40%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	70%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap) (calcul pour 2 structures)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	17%	10%	27%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	14%	2%	16%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	11%	5%	16%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	8%	6%	14%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	8%	14%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	8%	11%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	9%	-	9%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	1%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	65%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT (calcul pour 2 structures)

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	39% (calcul pour 2 structures)
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	20%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	34%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	9%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	2%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	6%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	6%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹¹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	5%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	52%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	11%
Pharmacien, pharmacien à domicile	2%
Kinésithérapeute	39%
Diététicien	26%
Ophthalmologue, opticien	39%
Pédicure, podologue	24%
Dentiste, orthodontiste	49%
Ergothérapeute	7%
Psychologue	32%
Médecin traitant	93%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	44%
Psychiatre	32%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	22%
Autres médecins spécialistes (soins)	98%
CAARUD, service addictologie...	21%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin (calcul pour 2 structures)

¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	32%
Accès à la formation/alphabétisation	23%
Juriste, avocat	14%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	11%
Tutelle, curatelle	11%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins (calcul pour 2 structures)